Semaine 47 – Novembre 2012
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

DÉGAGEMENTS DE FONDS AUPRÈS DES BUREAUX DE LA POSTE

Suite à la note parue sur Ulysse 44, le 31 octobre , *FO* DGFiP44 a demandé à inscrire ce point à l'ordre du jour du CTL du mardi 20. En effet les nouvelles modalités imposées par les bureaux de poste ne permettent plus aux agents de respecter les consignes DGFiP....

DÉMARCHE STRATÉGIQUE LE PIRE CONTRE-ATTAQUE !

Alors que les personnels des Finances Publiques viennent de vivre quatre ans de fusion, mesure emblématique de la RGPP, mais qui devait surtout conforter cette nouvelle administration et ses missions, le Directeur Général a annoncé la mise en œuvre de la « démarche stratégique » pour la DGFIP lors du Comité Technique de réseau du 25 septembre dernier.

Démarche stratégique qui a pour premier objectif de répondre d'abord aux préconisations de la Cour des Comptes.

Démarche stratégique qui apparaît d'ores et déjà comme un effort désespéré de l'Administration pour sauver ce qui peut l'être alors qu'une nouvelle fois emplois et budgets vont subir des coupes sombres.

Simplifications et restructurations sont à l'ordre du jour, même si l'expérience passée montre qu'elles ont surtout apporté des possibilités supplémentaires de suppression d'emplois et de régression des conditions de travail.

En associant les personnels à cette démarche, la Direction Générale veut leur faire accepter ses choix destructeurs en matière d'emplois, d'exercice des missions et d'organisation des postes comptables et des services.

Utilisant des méthodes, qui sont la négation du dialogue social, la Direction Générale cherche à contourner toute opposition à son projet de démolition du service public fiscal et financier alors même que les agents de la DGFIP s'interrogent sur la pérennité de leurs missions, considérées aujourd'hui comme non prioritaires par le gouvernement.

Ce discours qui considère que toutes les missions exercées par la DGFIP ne seraient que d'un intérêt secondaire pour la collectivité est la négation des sacrifices consentis par les personnels au cours de cette restructuration administrative de grande ampleur qu'a été la fusion.

Ce discours justifie toutes les réductions de moyens humains et financiers aux Finances Publiques et condamne à court terme l'existence même de la Direction Générale des Finances Publiques, car, pour os concitoyens, ce qui est secondaire est superflu, et ce qui est superflu devient vite inutile.

Contre cette logique destructrice de nos missions et de nos services

Le 27 novembre, il faut réagir et demander :

- L'annulation des 2023 suppressions d'emplois programmées pour 2013,
- L'arrêt immédiat des restructurations et des fermetures de trésoreries,
- Le rétablissement des crédits de fonctionnement pour assurer le bon fonctionnement es services jusqu'à la fin de l'année.

Le 27 novembre, tous en grève !

DES MISSIONS PRIORITAIRES À LA DGFIP ?

Après le discours sur les ministères non prioritaires, voici une annonce du ministre délégué au Budget, Jérôme CAHUZAC, en date du 29 octobre, qui ajoute du bruit au bruit : « la DGFiP redéploiera des fonctionnaires vers ses missions prioritaires »

FO DGFiP qui revendique que toutes les missions de la DGFiP soient traitées sur un plan d'égalité ne peut que réagir à cette nouvelle provocation. L'expérience a toujours prouvé que les missions qui n'étaient pas prioritaires étaient souvent considérées comme inutiles et condamnées à disparaître à court terme, notamment du fait des effets des suppressions continues d'emplois. Jérôme CAHUZAC déclare d'ailleurs que les ministères doivent réfléchir à des réorganisations structurelles.

Ainsi lorsque *FO* DGFiP entend le ministre déclarer « la RGPP est terminée » et « la fusion est faite », il comprend surtout que le quotidien des agents de la DGFiP ne va pas s'améliorer. Aux suppressions d'emplois vont se rajouter les effets dévastateurs des réorganisations dont certaines étaient enclenchées bien avant la fusion à l'origine de la DGFiP :

Rien ne change, tout se transforme !

Mais certainement pas dans l'intérêt des personnels et des missions de service public de la Direction Générale des Finances Publiques !

FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
Rédaction : Chrystelle TONNELIER - M-Claire DOMINICI - Pascal PERRON - Gilles BELIN -